



12/02/2024

STRATÉGIE CLIMAT DU GROUPE BON MARCHÉ



RIVE GAUCHE

LA GRANDE
EPICERIE PARIS

introduction

Convaincu qu'il n'y a pas de produits désirables sans société durable, le Groupe Bon Marché, dont l'engagement environnemental date de plus de 10 ans, est à l'ouvrage pour déployer des solutions concrètes visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et promouvoir un dialogue avec ses parties prenantes.

En tant que Maison du Groupe LVMH, le Groupe Bon Marché souhaite s'inscrire dans une trajectoire aux objectifs ambitieux, alignée avec la stratégie LIFE360 du Groupe LVMH. La stratégie climat du groupe LVMH s'articule autour d'une trajectoire carbone alignée avec l'Accord de Paris et validée par l'initiative Science Based Targets (SBTi).



L'ambition du groupe Le Bon Marché s'articule en trois leviers principaux

- 1 **Mesurer** régulièrement **notre empreinte carbone** ;
- 2 **Suivre les objectifs de réduction** de nos émissions conformément à l'objectif de l'accord de Paris ;
- 3 **Développer notre plan d'actions** afin d'atteindre les objectifs de réduction fixés.

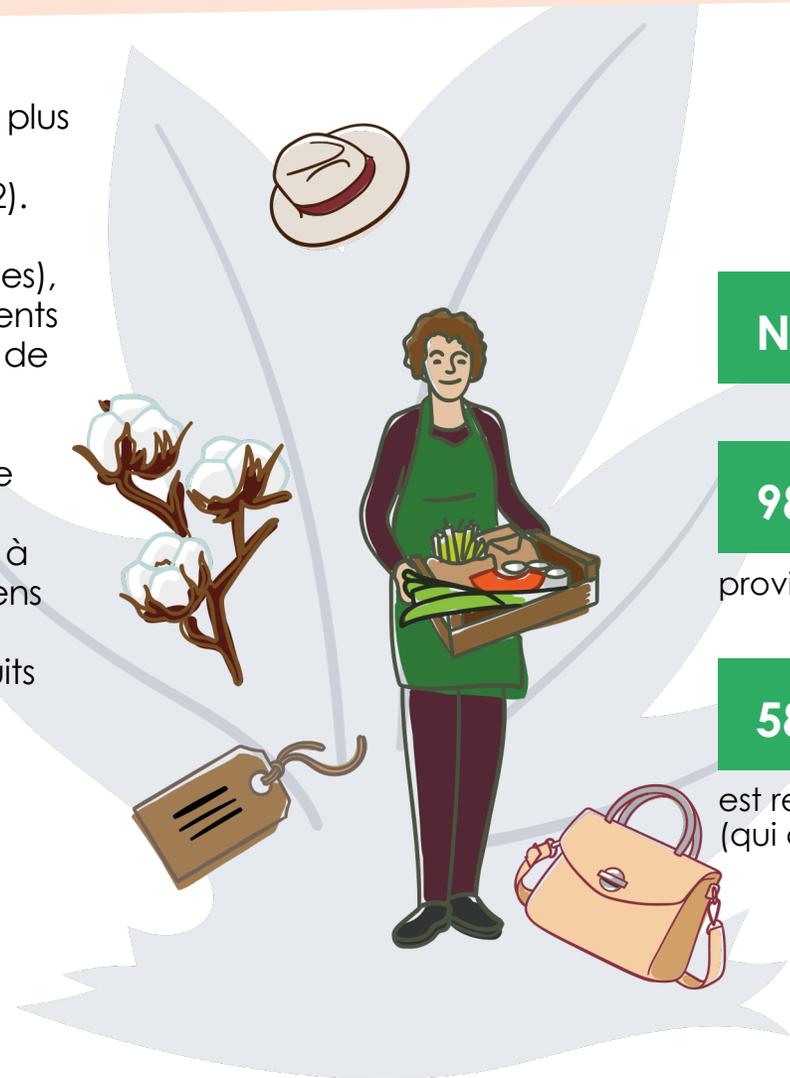


Mesurer notre empreinte carbone pour cibler les sources importantes d'émissions

Le Groupe Le Bon Marché mesure depuis plus de 10 ans l'empreinte carbone liée directement à ses opérations (scopes 1&2). Ces émissions proviennent de fuites de liquides réfrigérants (installations frigorifiques), des consommations d'énergie des bâtiments (électricité, réseau de chaleur et de froid de la ville de Paris).

Nous mesurons désormais notre empreinte carbone indirecte liée à notre chaîne de valeur (scope 3) i.e. les émissions relatives à nos achats de produits et services, nos biens immobiliers, les déplacements de nos collaborateurs et l'utilisation de nos produits principalement.

Bien que l'exercice l'empreinte carbone comprenne par essence une incertitude, notre empreinte gagnera en précision à chaque mesure.



Notre empreinte carbone totale :

98%

provient des **activités de notre chaîne de valeur** (scope 3)

58%

est représenté par nos **achats de produits et services** (qui constitue le principal poste d'émissions de GES)

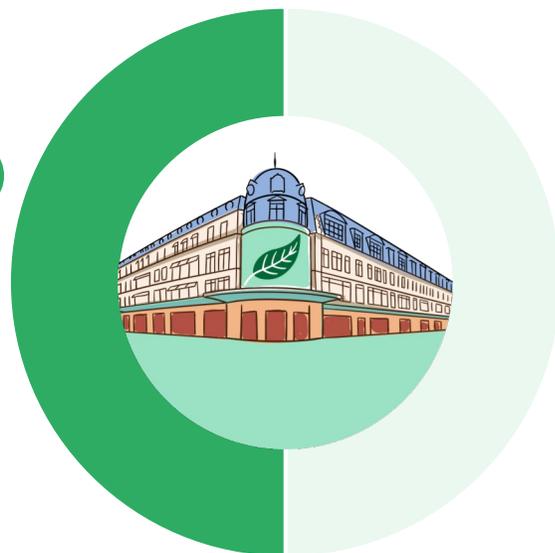
Notre engagement à réduire nos émissions de GES conformément à l'accord de Paris

À l'heure où la lutte contre le changement climatique est vitale, nous nous sommes définis des objectifs de réduction d'émissions conformément à l'objectif de 1,5°C. Le Groupe Bon Marché s'engage ainsi à réduire ses émissions de GES de :

50%

en valeur absolue d'ici 2026

par rapport à 2019 sur notre périmètre opérationnel (scopes 1&2) c'est-à-dire nos sources d'énergie et fuites et fluides frigorigènes.



45%

en intensité carbone de notre activité économique d'ici 2030

par rapport à 2019 (émissions de GES de notre activité par € de valeur ajoutée) sur les émissions de GES du reste de notre chaîne de valeur (scope 3), achats de biens et services notamment.

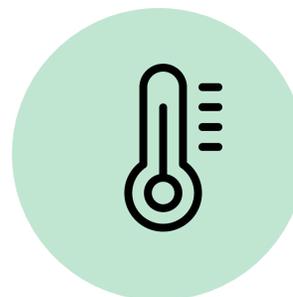


Notre plan d'actions pour réduire les émissions liées aux sources d'énergie

Certaines d'entre elles sont déjà mises en place, d'autres devront être déployées :



La limitation des taux de fuite des installations frigorifiques et le remplacement des installations les moins vertueuses.

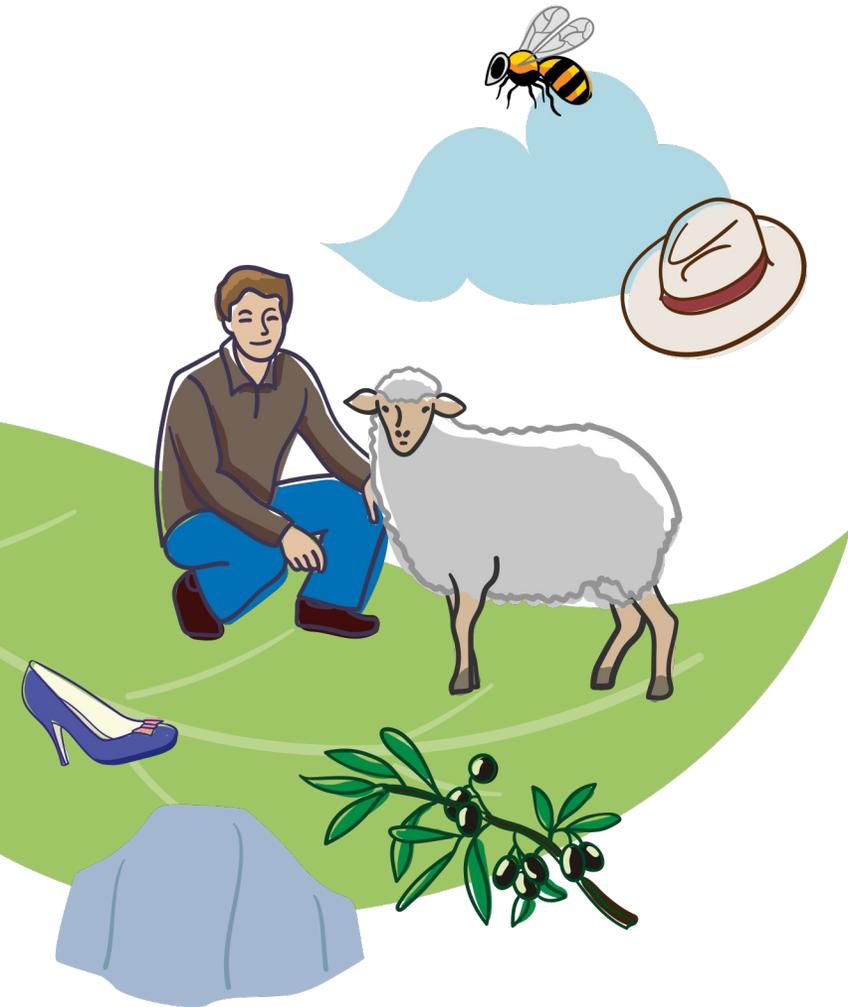


Le déploiement de mesures de sobriété énergétique sur les bâtiments opérés.



Maintenir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour nos consommations d'électricité via des contrats d'achats.

Notre plan d'actions pour réduire les émissions de notre chaîne de valeur (amont et aval)



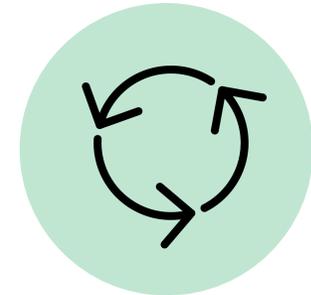
Concernant les émissions de notre chaîne de valeur (scope 3), les principales actions de réduction sont de :



Mettre en place une politique d'approvisionnement durable avec plus de matières biosourcées, recyclées, labellisées, issues de l'agriculture régénératrice et moins de matières premières les plus émissives en GES.



Engager nos fournisseurs dans des trajectoires de réduction respectant les accords de Paris.



Faire évoluer notre modèle d'affaires en développant les activités reposant sur le principe de l'économie circulaire (seconde main, upcycling, réparation, location, vrac et consigne).

Ce plan d'actions rend opérationnel notre stratégie. Il sera amené à évoluer régulièrement afin d'assurer l'atteinte de nos objectifs de réduction et soutenir notre contribution à l'effort collectif de préserver le climat.



RIVE GAUCHE

**LA GRANDE
EPICERIE PARIS**